

ABONNEMENT.

30 fr.
16
9
Poste:
25 fr.
18
10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 21 OCTOBRE 1884.

BULLETIN

M. de Baudry-d'Asson avait déposé une
interpellation sur la crise agricole et de-
mandait que cette interpellation fût jointe à
celle de M. de Roys sur la politique écono-
mique du gouvernement. Les deux questions
sont en effet connexes et pouvaient être
jointes sans aucun inconvénient. L'agricul-
ture n'eût peut-être pas été fâchée de con-
naître quels moyens M. Méline, son minist-
re, comptait employer, en dehors des dis-
tributions de Mérite agricole, pour conjurer
ou tout au moins pour atténuer la crise ef-
froyable — le mot a été dit et n'a pas été re-
levé; il ne pouvait l'être d'ailleurs — qui
ruine notre production nationale.

M. le ministre et la majorité n'ont pas
été de cet avis. Ils pensent avec l'adage juri-
dique que: « qui a ferme ne doit rien » et
ont fait ajourner l'interpellation de l'hono-
rable M. de Baudry-d'Asson à la discussion
sur les droits concernant le bétail.

On ne recule souvent que pour mieux sau-
rer. — Pendant que M. de Roys développe
son interpellation, on raconte dans les cou-
loirs que M. Jules Ferry avait d'abord ré-
solu de s'en tenir à l'ordre du jour pur et
simple dans l'interpellation de M. de Roys,
à la condition bien entendu que la tournure
du débat et la position de la question à
l'heure du scrutin n'auraient pas donné à
cet ordre du jour un caractère de blâme ou
de méfiance. Mais à la suite d'une démar-
che faite auprès de lui par MM. Demarçay
et Lecomte, au nom du groupe agricole, le
président du conseil aurait accepté un ordre
du jour affirmant la sollicitude du gouver-
nement envers l'agriculture.

Une affirmation coûte si peu. Mais à l'ou-
verture de la séance, M. Ferry est revenu
à l'ordre du jour pur et simple qui n'engage
à rien.

Quoiqu'il en soit, les doctrines protec-
tionnistes reviennent sur l'eau. Devant les
ruines causées par l'exagération du système
libre échangiste, et surtout devant le spectre
électoral de 1885 dont la crainte dicte les
moindres actes ou gestes du gouvernement
et de la majorité, les républicains commen-
cent à brûler ce qu'ils ont adoré. Mais comme
ils ne peuvent rien faire bravement et fran-
chement, c'est avec des réticences sans nom-
bre, c'est avec des étapes insuffisantes qu'ils
remonnent leur chemin de Damas économi-
quement.

Suivant un député opportuniste, il ne
doit y avoir ni protectionnistes ni libres-
échangistes. Tous auvergnats.
N'est-ce pas parfait.

Chronique générale.

LE CONSEIL DES MINISTRES.

Le général Campenon, ministre de la
guerre, et M. Tirard, ministre des finances,
ont eu avant-hier une entrevue avec le pré-
sident du Conseil, au sujet de la fameuse
question de l'équilibre.

D'après les calculs de M. Tirard, le chiffre
de 29 millions réclamé par les Compagnies
de chemins de fer comme garantie d'intérêt
est, de beaucoup trop élevé. Il croit que ce
chiffre ne dépassera pas 16 millions.

Or, comme il y avait, de ce chef, un
crédit de 6 millions inscrit dans le projet
primitif de M. Tirard, ce dernier estime
qu'il suffira de trouver une dizaine de mil-
lions en tout.

Le président du Conseil espère que ces
10 millions pourront être facilement obte-
nus, comme le désire la commission du
budget, au moyen de diminutions nouvelles
dans les dépenses.

Mais le général Campenon refuse tou-
jours d'accepter des réductions sur les cré-
dits de son ministère. Lundi encore, il a
déclaré au président du Conseil et au minist-
re des finances qu'il lui était impossible de
consentir à de nouvelles économies.

Ainsi donc, la situation est assez tendue.
D'un côté, les ministres de la guerre et de
la marine résistent toujours aux demandes
de réductions qui leur sont adressées par la
commission du budget. D'autre part, le
président du Conseil affecte de se montrer
très-étonné de voir que la commission,
après avoir tout d'abord accepté le système
que lui proposait le ministre des finances et
arrêté, d'accord avec les membres du gou-
vernement, les réductions à apporter aux
budgets des différents ministères, a changé
brusquement de conduite après que son
président, M. Rouvier, a été appelé à faire
partie du ministère.

\*\*

UN DÉMENTI QUI NE PORTE PAS.

Tout mauvais cas est niable, dit un pro-
verbe.

M. Ferry s'est mis dans un mauvais cas
lorsqu'il a prononcé devant la commission
du budget cette parole cynique que nous
avons déjà donnée hier:

« Pour 1886, nous n'échapperons pas à
de nouveaux impôts. Si nous n'en propo-
sons pas cette année, vous savez bien que
c'est parce que nous entrons dans une
période d'élections. »

M. Ferry voudrait rattrapper ce mot im-
prudent, et il fait nier dans divers journaux
opportunistes qu'il l'ait tenu.

La manœuvre aurait pu réussir si la
commission du budget n'était composée que
d'opportunistes, gens prêts à rendre à leur
patron tous les services.

Heureusement, il en est d'autres dans la
commission, et la solidarité républicaine
n'a pas été, cette fois, aussi loin que le
désirait M. Ferry.

M. Henry Maret déclare, dans le Radical,
qu'il a entendu M. Ferry, et il ajoute:

« Je voudrais que la France entière ait
entendu ces paroles. Les électeurs y réflé-
chiraient à deux fois, avant de voter pour
des candidats opportunistes. L'opportu-
nisme, vous voyez à quoi cela sert. Cela
sert à dire: Nous allons tromper le peuple,

jusqu'à ce qu'il nous ait nommés; le coup
fait, nous l'exploiterons à notre aise. »

La réflexion est juste, et la définition de
l'opportunisme qui l'accompagne mérite de
rester. Tout le système est merveilleuse-
ment résumé en trois lignes.

Mais revenons à M. Ferry. Le témoignage
de M. Maret n'est pas isolé. M. Pessard,
dans le National, y ajoute celui de trois
autres membres de la commission:

« Ces mémorables paroles ont été réelle-
ment prononcées devant la commission du
budget par M. Jules Ferry.

» Hier, nous hésitions à croire le prési-
dent du conseil assez mal inspiré pour avoir
fait, tout haut, de pareils aveux. Aujourd-
'hui, le doute n'est plus permis. Trois
membres de la commission du budget, in-
terrogés par nous, nous ont confirmé l'exac-
titude de cette déclaration, et l'un d'eux a
bien voulu nous montrer le petit papier sur
lequel, stupéfait, il avait écrit les propres
phrases de M. le Président du conseil. »

M. Ferry a donc bien réellement tenu le
propos que l'on sait; si les opportunistes —
ce qu'à Dieu ne plaise! — triomphent aux
prochaines élections, ce sera, comme le dit
avec une juste indignation le National, au
prix d'un tour de passe-passe et d'une
manœuvre de bonneteur.

\*\*

La commission du budget a entendu le
ministre de la justice et des cultes au sujet
du budget des cultes. On sait que le rappor-
teur de ce budget, M. Lelièvre, a donné sa
démission parce qu'il n'acceptait pas les ré-
ductions proposées par la commission.

Ces réductions s'élèvent en totalité à 4 mil-
lions 789,320 fr.

Le ministre ne les accepte que jusqu'à
concurrence de 2,701,000 fr. La commis-
sion, néanmoins, a maintenu ses proposi-
tions.

Elle a dû, en présence du refus des autres
membres de se charger de la rédaction du
rapport, confier cette tâche à M. de Douville-
Maillefeu.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

STÉPHANETTE

PAR BERNARD SEIGNY

Tout à coup, sans faire un mouvement, sans
lever les yeux du point qu'il fixait, il commença
d'une voix lente:

— C'est comme un jour, du temps de la grande
guerre, j'étais, M. le marquis et moi, assis sur
une pierre, près de la Nic-aux-Corrins, quand un
bailly bleu...

— Bon, dit le marquis, voilà Baptiste qui enraye
votre histoire.

Et Baptiste raconta, avec d'interminables digres-
sions, une de ses histoires de chouannerie. Elle
durait encore quand M. de la Hansaye se leva, et
se retira dans sa chambre.

VI

Le premier rayon de lumière qui pénétra, le
dimanche matin, par une lézarde de la fenêtre,
dans la chambre de M. de la Hansaye, le trouva
éveillé.

Il avait très-peu dormi, et, durant les longues

heures de la nuit, son esprit, préoccupé des évé-
nements du soir, avait fait beaucoup de chemin.

Les premières heures de cette veille n'avaient
point appartenu à la saine raison. Libre de parler,
puisqu'il ne parlait qu'à lui-même, le marquis avait
exhalé son indignation, fulminé des anathèmes; il
s'était rappelé, dans les moindres détails, la
conversation qu'il avait eue avec Jean, se répétant
à lui-même les réponses qu'il avait faites, les
renforçant à chaque fois d'arguments nouveaux,
et, à maintes reprises, il avait conclu en disant:

— Jamais, jamais, je ne consentirai à m'occuper,
de près ou de loin, d'une pareille billevesée.

Peu à peu, la tendresse profonde qu'il avait pour
Jean reprit sa place dans cette âme d'où elle avait
été un instant chassée par une invasion de colère,
et il sembla au marquis que les paroles dédaigneu-
ses et dures dont il s'était servi n'étaient point de
nature à ramener son neveu.

— Je me suis emporté, se dit-il, j'ai été trop
loin, et ce petit Trémère, qui a du cœur, car il a
beaucoup de cœur, ce garçon-là, s'est montré, en
vérité, moins jeune que moi. Fed l'abbé Grelle-
pois, mon précepteur, avait bien raison: quand la
colère me prend, je ne sais plus ce que je dis. Il
m'a répondu très-dignement; il n'était pas dans
son droit, loin de là; mais j'étais un peu sorti du
mien. Cet enfant est hors de sa voie. Notaire,
notaire un Trémère! Ses yeux étaient maréchaux

de France, et lui, avec la plume qu'ils portaient à
leur chapeau, flottant au vent, glorieuse, ralliant
les troupes comme un étendard les jours de
bataille, il griffonne des rôles dans une étude de
province. Ah! misère du temps! Il faut avouer
aussi que cette Stéphanette est une bien jolie
fille..., oui, bien jolie. Comme elle ressemble à ma
pauvre sœur!

M. de la Hansaye avait eu une sœur cadette,
mariée au comte de la Tremblaye, et qui était
morte, peu de temps après son mariage et sans
laisser d'enfant, sur l'échafaud révolutionnaire.
Lors de sa visite chez le brocanteur, il avait été
frappé de la ressemblance de Stéphanette avec cette
jeune femme, dont l'image lui était si chère et si
souvent présente.

Cette comparaison et les souvenirs du passé
qu'elle évoquait l'absorbèrent bientôt entièrement,
et son esprit se complut, pendant longtemps, à
rapprocher ces deux figures de femmes dont l'une,
entrevue la veille, encore vivante et jeune, semblait
prêter à l'autre, enseveli dans la mort, les cou-
leurs de la vie. Il arrive souvent ainsi que notre
âme, pour échapper à l'obsession d'une idée,
s'attache au premier rêve qui passe, et se laisse
aller à la dérive, avec la pleine conscience qu'elle
s'égare, par lassitude, et par peur de retomber
sous l'empire de ses préoccupations premières,
qu'elle sent confusément rôder autour d'elle.

— Oui, se disait-il, elle avait ces mêmes yeux
noirs et ce teint pâle qui lui donnaient un air
d'andalouse; des cheveux noirs aussi;... je me
rappelle qu'un soir de bal elle avait semé ses
cheveux de diamants;... le duc de Gramont la
faisait danser;... elle était si belle que le roi
demanda son nom;... Henriette, sire, Henriette de
la Tremblaye... Pauvre Henriette!... Elle parlait
comme Stéphanette;... elle avait cette voix claire
et ces mains fines;... Quelle chose étrange! elle a
des mains de grande dame, cette petite marchande.

Surexcitée par l'insomnie, l'imagination du
vieillard s'avancait de plus en plus dans le do-
maine du rêve, les ailes étendues, poussée par
le souffle impétueux des souvenirs. Henriette et
Stéphanette se ressemblèrent bientôt au point de
se confondre, et de ces deux images une créature
idéale naquit, éclatante et pure comme un ange,
dont l'admirable beauté empruntait quelques traits
à chacun des modèles dont elle était formée, dont
l'âme possédait toutes les rares vertus de la morte,
et cette créature s'appelait Stéphanette, et Jean
l'aimait.

Cette création rayonnante de son esprit hallu-
ciné fit sur le marquis une impression profonde.
Elle s'incrusta dans sa mémoire, et survécut à la
nuit qui l'avait produite. Lorsque, revenu de ce
rêve, aux approches du matin, le marquis pensait
à la fille du brocanteur, c'est sous cette forme

Les principales réductions portent sur : les chanoines de Saint-Denis, 422,000 fr. ; le mobilier des archevêchés, 60,000 fr. ; l'entretien des édifices diocésains, 490,000 fr. ; la restauration des cathédrales, 546,000 fr. ; la construction des cathédrales, 4 million de francs ; le traitement des chanoines et vicaires, 2 millions de francs ; les bourses des séminaires, 305,000 fr. ; le culte protestant, 300,000 fr. ; le culte israélite, 94,000 fr.

Le ministre n'accepte pas les réductions en ce qui concerne la suppression de traitement des chanoines et vicaires et la réduction sur les cultes protestant et israélite.

Ajoutons que 9 membres seulement sur 33 étaient présents.

\*\*

On lit dans le *Gaulois* :

« Une nouvelle qui a tout lieu d'être vraie, mais que, n'ayant pas eu le temps de la contrôler, nous donnons sous toutes réserves, nous est apportée à la dernière heure.

» M. Kuehn, le chef actuel de la sûreté, aurait donné sa démission.

» Il est certain qu'après son insuccès dans :

» Le vol mystérieux de la Poste, vol qui a eu un si grand retentissement, et dont M. Kuehn croyait connaître l'auteur ;

» Le meurtre de la petite fille de la rue Surcouf ;

» Le crime de la rue des Poissonniers ;

» Le vol de la rue Aubry-le-Boucher ;

» L'assassinat de M. Duret ;

» Et le mystère de Montreuil, dont l'instruction, commencée depuis seize jours, reste sans aucun résultat ;

» Il est certain, disons-nous, que M. Kuehn a dû comprendre qu'il ne suffisait pas de vouloir être chef de la sûreté, qu'il fallait encore le pouvoir. »

\*\*

Les fortifications de Paris ne seront pas supprimées.

C'est ce qui résulte de la décision prise à ce sujet par M. le général Campenon, ministre de la guerre, et qu'il a fait connaître au conseil municipal, en réponse au vœu formulé par nos édites.

\*\*

On lit dans l'*Intransigeant* :

« Un journal allemand fait remarquer que M<sup>me</sup> Jules Ferry est une arrière-petite-fille de l'héroïne du roman de Goethe, *Werther*.

» La fameuse Charlotte, Charlotte Buff, née à Weizlar, a épousé Johann Christian Kestner, de Hanovre ; elle serait la grand-mère de M. Kestner, de Mulhouse, dont la fille est devenue la femme du Président du Conseil, lequel s'est fait le domestique de M. de Bismarck. »

\*\*

ELECTION DU NOUVEAU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DES FRÈRES.

FRÈRE JOSEPH.

L'élection du successeur du Frère Irlide, en qualité de supérieur général des Frères

de la Doctrine chrétienne a eu lieu samedi matin, rue Oudinot.

Sur les 87 capitulants ayant droit de vote, 84 étaient présents.

Dès six heures du matin, les capitulants et tous les Frères habitant la maison de la rue Oudinot étaient réunis à la chapelle.

A sept heures, les Frères capitulants étaient réunis dans la salle capitulaire.

Après avoir fait serment devant le Christ de ne voter que suivant leur conscience, ils ont procédé, en présence de trois scrutateurs, à l'élection. Chaque bulletin devait être confectionné dans le plus grand secret.

Tout le monde a été surpris de la rapidité avec laquelle tout a été terminé.

A huit heures trente-cinq, les cloches appelaient de nouveau tout le personnel à la chapelle pour le *Te Deum* et le Salut solennel.

Suivant l'usage, le premier Frère sortant de la salle des capitulants après l'élection est le nouveau supérieur général. L'élu était le frère Joseph.

Le Frère Joseph (Joseph-Marie Josseland) est né à Saint-Etienne (Loire), le 30 mars 1823. Il avait treize ans quand il débute par le petit noviciat.

D'abord instituteur-adjoint à une école du quartier, celle de la rue Saint-Merri, il en devint le directeur : en 1846, il quitta l'école Saint-Merri pour professer rue des Francs-Bourgeois l'enseignement supérieur primaire. En 1852, il était nommé directeur de cette école, en même temps visiteur, et en cette qualité chargé de l'inspection des établissements de six ou sept départements.

Sous la Commune, l'École commerciale Saint-Paul, toujours connue sous le nom des Francs-Bourgeois, avait dû fermer ses portes.

Le Frère Joseph occupa ses loisirs forcés à pourvoir à l'établissement, dans Seine-et-Oise et dans Seine-et-Marne, des Frères fuyant les fédérés.

Le Frère Joseph a à son actif la fondation du cercle de la Jeunesse, installé dans les bâtiments de l'école Saint-Paul.

Assistant depuis 1873 à la mort du Frère Olympo, le Frère Joseph fait aussi partie du conseil supérieur de l'instruction publique.

Avant de mourir, son prédécesseur, le Frère Irlide l'avait en quelque sorte désigné comme le plus digne et le plus apte à exercer les délicates et périlleuses fonctions de supérieur général.

Le Frère Joseph a des relations très-étendues.

Toute la journée, lettres et télégrammes expédiés de la rue Oudinot ont annoncé dans toutes les parties du monde le résultat de l'élection.

#### AFFAIRES DE CHINE.

L'AFFAIRE DE TUYEN-KOUANG. — Le ministre de la marine a reçu hier matin la dépêche suivante du général Brière de l'Isle :

Hai-Phong, 20 octobre, 10 h. matin.

De grosses masses ennemies sont signalées dans la région du Fleuve-Rouge.

Elles ont attaqué Tuyen-Kouang le 13. Elles ont été repoussées avec des pertes considérables.

De notre côté, il n'y a ni morts ni blessés.

Tous les blessés de Lang-Kep et de Chu vont bien et sont hors de danger.

LA SITUATION A FORMOSE. — Le ministre de la marine a en outre reçu la dépêche suivante de l'amiral Courbet :

Kelung, 19 octobre.

Les troupes sont occupées à construire des blockhaus autour de nos positions.

La persistance du mauvais temps contrarie les travaux.

Le *Tarn* vient de quitter Kelung pour la baie d'Along.

Le bruit circule que le général Brière de l'Isle aurait demandé au gouvernement un renfort de 40,000 hommes.

LES RENFORTS NÉCESSAIRES. — Londres, 20 octobre. — On télégraphie de Pékin au *Times*, 19 octobre :

« J'apprends de source certaine que les commandants en chef de l'expédition française évaluent le corps d'armée suivant comme absolument nécessaire à une marche sur Pékin, 40,000 hommes de tous services, 8,000 chevaux, 420 canons de campagne, des ambulances de terre et de mer pour 8,000 malades et blessés et un certain nombre de canonnières à faible tirant d'eau. »

#### ÉTRANGER

BELGIQUE. — Les élections communales qui ont eu lieu dimanche en Belgique ont donné la victoire dans les villes au parti libéral, dans les campagnes au parti catholique. C'est du moins la grande division qu'on peut établir à première vue ; et il y a de notables exceptions à constater suivant les provinces.

Ainsi les catholiques l'emportent à Malines, à Bruges, à Nivelles, à Hall, à Furnes, à Grammont, à Audenaerde, quand leurs adversaires triomphent à Mons, Jemmapes, Ostende, Liège, Namur, Anvers, Bruxelles.

Toutefois nous maintenons jusqu'à plus ample informé, et sauf ces exceptions, que les campagnes en général ont élu des catholiques et les villes des libéraux.

A Malines se sont produits des rixes très-graves à la suite de la défaite des libéraux qui ne pardonnaient pas leur échec aux électeurs. Mais à l'heure où nous écrivons nous n'avons aucun détail sur ces faits.

RUSSIE. — On écrit de Moscou, 19 octobre :

Ce soir, le feu s'est déclaré dans la maison Solodownikoff, située au centre de la ville et occupée exclusivement par des magasins.

Une grande partie du bâtiment est déjà réduite en cendres. Les grands magasins netyk ainsi que le théâtre allemand sont en flammes.

On craint beaucoup pour les maisons du voisinage.

Moscou, 20 octobre. Il n'y a pas eu de représentation cette nuit dans les théâtres impériaux situés dans le voisinage de la maison incendiée de Solodownikoff.

Les maisons qui avoisinent le lieu de l'incendie ont été protégées au moyen des pompes ; il paraît qu'elles sont complètement hors de danger.

#### REVUE FINANCIÈRE.

La liquidation de quinzaine a été relativement bonne, il faut s'attendre dès aujourd'hui à une reprise marquée pour la fin du mois.

Hier on laissait le 3 0/0 à 77.90, l'amortissable à 79.20, le 4 1/2 à 108.95.

Le 5 0/0 Italien à 96.55, mérite de plus en plus l'attention et les préférences de l'épargne. On annonce que M. Magliani va présenter aux Chambres au début de la session, un exposé financier duquel il résultera que, malgré la diminution des recettes et l'augmentation des dépenses occasionnées par le cheléra, le budget se trouvera en équilibre et même en excédent, grâce à la plus-value des recettes de certains impôts et aux économies réalisées.

Le Crédit Foncier remonte à 1,297.50 à terme et à 1,300 fr. au comptant.

Dans sa dernière séance hebdomadaire, le conseil d'administration a autorisé pour 2,413,000 fr. de nouveaux prêts, dont 2,342,000 fr. en prêts fonciers et 71,000 fr. en prêts communaux. Le marché est actif sur les obligations Foncières et Communales des différents types. Les obligations Communales nouvelles émises le 14 courant et admises à la cote officielle sont demandées avec une prime de 3 fr.

La Banque de Paris se tient à 725 fr., le Crédit Industriel et Commercial à 682.50, la Banque d'Escompte dont l'assemblée générale a eu lieu le 16 courant, s'échange à 517.50.

Les actionnaires sont avisés qu'après une décision du conseil d'administration il leur sera distribué un premier à-compte de 4 fr. 25 net, sur le dividende de 1884 pour chaque action ancienne, libérée de 125 fr., soit un à-compte de 3 fr. 50 par action nouvelle.

La Société Générale reste ferme à 460 fr., elle vient encore d'obtenir un grand succès avec l'émission du Crédit Foncier.

Le Crédit Viager a tenu le 24 septembre son assemblée générale ordinaire pour la présentation des comptes de 1883. Il a été procédé dans cette réunion à la reconstitution du conseil d'administration. Les noms des personnes qui ont été désignées sont de nature à inspirer toute confiance et à faire espérer que d'ici peu cette Compagnie reprendra le rang qui lui est assigné.

Crédit Lyonnais. — Les bruits les plus fâcheux circulent. La situation faite à la Foncière lyonnaise par l'énorme perte qu'elle subit à Ospedaletti explique les appréhensions de la Bourse.

Chacun sait maintenant que la cour de Cassation (cour de cassation) vient de rendre un arrêt annulant tous les actes de vente passés au bénéfice de cette Société, la condamnant à restituer les propriétés acquises aux dommages intérêts à dire d'expert. Or, la Foncière a dépensé à Ospedaletti en routes et constructions une dizaine de millions qui sont irrémédiablement perdus.

Le Crédit Lyonnais est attaché au sort de la Foncière lyonnaise comme le Crédit Mobilier d'autrefois était attaché au sort de l'Immobilière.

Ces deux Sociétés, gouvernées par les mêmes hommes, ne sont en réalité qu'une seule et même Société ; or tout le monde sait que le capital entier de la Foncière lyonnaise est placé en spéculations

qu'il la voyait et qu'il la combattait ; mais il la combattait faiblement, et, malgré ses efforts, il se sentait envahir par une sorte de sympathie inexplicable et invincible pour cette même Stéphanette qu'il avait maudite au commencement de la nuit.

Vers six heures du matin, les marches de l'escalier résonnèrent sous les sabots de Gothon. M. de la Hansaye se leva, heureux d'entendre près de lui le bruit de la vie réelle. Sa colère était tombée. Lui, si résolu la veille, après une nuit de réflexions, de songes, de luttres intérieures, il était irrésolu et fatigué.

En s'habillant, l'idée lui vint de parler à Gothon de cette grande affaire.

— Cette brave fille a du bon sens, se dit-il. Elle a été l'amie de ma famille depuis quarante années. Elle aime Jean. Qui sait ? elle m'aidera peut-être à voir clair dans tout cela.

Il descendit à la cuisine.

Gothon écouta tout avec une satisfaction mêlée d'attendrissement. Quand le marquis eut fini, elle secoua la tête, essuya deux larmes qui tremblaient au coin de ses yeux, et dit, avec la rude familiarité d'un dévouement de quarante ans :

— Tenez, monsieur le marquis, si vous voulez mon avis, vous ne ferez pas *endéver* plus longtemps mon pauvre Jean. Je ne connais pas la fille qu'il a choisie, mais je suis sûre que c'est une personne

de bien.

— Comment ! Gothon, un garçon de vingt ans, penser à se marier, et avec la fille... tu sais qui elle est.

— Elle n'a pas dix-huit quartiers, comme M. Jean ; mais monsieur le marquis a dit lui-même qu'elle était jolie, et, à l'âge de M. Jean, on a le cœur tendre. Vous, monsieur le marquis, vous ne pensez pas à vous marier à cet âge-là, parce que vous étiez chez M. le marquis votre père, bien gâté, bien choyé ; et, plus tard, la pensée ne vous en est pas venue non plus parce que vous chouanniez ; mais notre pauvre Jean, croyez-vous qu'il ne s'ennuie pas chez son M. Furondeau ? C'est péché, en vérité, de le laisser, avec la mine qu'il a, noircir du papier chez un notaire.

— Sans doute, mais où le mettre ? Nous n'avons pu trouver une autre place pour lui, tu t'en souviens. Fallait-il l'engager dans l'armée de M. Bonaparte ?

— Je ne dis pas ça, mais ce que je sais bien c'est qu'il moisit chez son M. Furondeau, ce pauvre cher enfant, et que ça donne des idées de mariage. Et puis, quand même, le beau malheur, s'il épousait sa demoiselle ! Ne seriez-vous pas bien content d'avoir une jeune dame à la Merlinière, qui viendrait tous les jours faire sa promenade avec vous ?

— Y penses-tu, Gothon !

— Et pourquoi pas, monsieur le marquis ? La Merlinière n'est pas si gai, aujourd'hui. Des bonnes gens comme Baptiste et moi, ce n'est pas une compagnie pour monsieur le marquis ; il lui faudrait de la famille, et, s'il était possible, de la jeunesse autour de lui. Ça serait bien agréable une jeune dame qui s'occuperait de la maison, qui la rendrait coquette et plaisante ;... et puis, monsieur le marquis aurait bientôt des petits-neveux, lui qui aime tant les enfants ;... je leur raconterais des histoires, et Baptiste aussi, qui ne sait plus à qui raconter les siennes... Ah ! les chers petits ; il me semble les voir là, autour de monsieur le marquis...

— Ce sont là des folies, Gothon, de vraies folies... Et avec quoi vivrions-nous donc, s'il te plaît ; Jean, sa femme, ses enfants et nous trois ?

— Bah ! on se gênerait un peu plus. Le bon Dieu, qui récompense les bonnes actions, nous enverrait de belles années de légumes et de fruits... Tenez, monsieur le marquis, vous m'avez dit une fois que vous aviez placé quelques économies chez votre notaire, pour me faire une rente quand je ne pourrais plus travailler ; eh bien ! prenez cet argent-là ; monsieur le marquis me souffrira un peu plus longtemps à son service, et moi, ça me donnera des forces de vivre au milieu de la belle jeunesse et de voir monsieur le marquis plus heu-

reux et plus joyeux qu'il n'est.

M. de la Hansaye était ému des paroles de la brave fille. Il sentit qu'il n'était que temps de battre en retraite, s'il ne voulait pas laisser voir cette émotion, et remonta l'escalier en disant :

— Tu n'écoutes que ton cœur, ma pauvre Gothon, mais la raison ne parle pas de la même façon.

(A suivre.)

BERNARD SEIGNY.

Un militaire a commis une grave infraction à la discipline et a été condamné sévèrement pour ce fait. On vient implorer en sa faveur le Président de la République, qui se montre inflexible.

Enfin le solliciteur a l'idée de s'écrier :

— Je vous assure, monsieur le Président, que ce soldat est un fameux lapin !

L'ermite de l'Elysée, ému en songeant à ceux qu'il taquina sous les embrages de Mont-sous-Vaudrey :

— Si c'est un lapin, je lui fais grâce !

Hors barrière. Deux personnages en blouse entrent dans un café.

— Qué que tu aimes mieux ? Un book ou un mazagan ?

— Un mazagan.

— C'est plus tonique.

— Oui ; et puis il y a une cuiller.

sur le littoral méditerranéen, non-seulement de ces terrains ont baissé de moitié, mais leur mise en valeur exige des sommes énormes que le public ne fournira jamais, de la liquidation certaine s'expliquent les rumeurs actuelles.

Ainsi s'expliquent les rumeurs actuelles. 130 fr. de baisse en huit jours sur la Société des Houillons Duval. Il paraît que la situation est des plus difficiles. Nous l'examinerons à fond dans notre prochaine revue.

Les actions des grandes Compagnies de chemins de fer ont donné lieu à un bon courant d'affaires. Le Nord se négocie à 1,623.75, le Lyon à 1,596.25, l'Orléans à 1,307.50, le Midi à 1,150, l'Est à 780, l'Ouest à 822.50.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

### VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Dans la séance de samedi 18 octobre, après l'interpellation de M. De Roys sur la politique économique du gouvernement, la Chambre a voté l'ordre du jour pur et simple par 247 voix contre 170.

Ont voté pour l'ordre du jour MM. Bécot, Bury et Maillé (Alexis);

Ont voté contre: MM. de la Bourdonnaye, de Maillé, de Soland, de Terves. — M. Frépell.

Le conseil supérieur de l'instruction publique semble enfin entrer dans une voie moins inique à l'égard de l'enseignement libre, et mettre un frein à la tyrannie des autorités républicaines qui, sous couleur d'hygiène, s'opposent à l'ouverture de toutes les écoles qui leur déplaisent.

La semaine dernière, le conseil a annulé ses décisions prohibitives de ce genre prises par les préfets et les conseils départementaux de l'instruction publique.

Ce n'est pas encore la justice; ce n'est qu'un adoucissement de l'arbitraire. En tout cas, le conseil supérieur a donné une leçon utile à nos pachas ruraux en matière d'enseignement.

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

#### AVIS

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a l'honneur de prier MM. les expéditeurs des marchandises qui doivent emprunter des lignes autres que les siennes, de vouloir bien indiquer dans leurs déclarations l'itinéraire à faire suivre et les tarifs à appliquer.

À défaut par eux de fournir ces renseignements, les employés de la Compagnie agiront au mieux des intérêts des expéditeurs, en déterminant eux-mêmes l'itinéraire et les tarifs, mais la Compagnie décline la responsabilité des erreurs qui, dans ces cas, pourront être commises.

Paris, le 25 septembre 1884.

### AVIS AUX VIGNERONS.

Les vigneron de nos campagnes ne se rendent malheureusement pas compte du terrible danger qu'il y a de descendre dans

une cuve où fermente la vendange, bien que chaque année de terribles exemples viennent démontrer combien il faut se méfier des émanations du gaz acide carbonique qui se dégage des raisins en fermentation.

Ces jours derniers, le nommé Pagès, de Marquetave, occupé à mettre du plâtre sur les bords de la cuve, pour empêcher la fuite du vin, s'est asphyxié, et ce n'est que deux heures après, en constatant sa disparition, que ses parents se sont rendus au chai et l'ont trouvé mort.

Quand donc nos vigneron prendront-ils la précaution, avant de pénétrer dans une cuve, d'essayer préalablement, au moyen d'une chandelle, si l'air de la cuve est respirable? Là où une chandelle s'éteint, nul homme, quelque fort qu'il soit, ne saurait pénétrer sans danger.

### Faculté de droit de Poitiers

ANNÉE SCOLAIRE 1884-1885.

L'ouverture des cours aura lieu le lundi 3 novembre à 8 heures 1/2 du matin (décret du 30 juillet 1883).

Le registre des inscriptions, ouvert du 18 octobre 1884, sera clos le lundi 3 novembre à 6 heures du soir. Pour les autres trimestres, le registre sera ouvert du 2 au 15 janvier, du 4<sup>e</sup> au 15 avril et du 4<sup>e</sup> au 15 juillet inclusivement.

Les inscriptions sont gratuites. Les bacheliers reçus à la session de novembre, les étudiants qui n'ont passé qu'en novembre les examens correspondant aux 4<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> inscriptions, et les engagés conditionnels d'un an libérés à cette époque, sont admis à se faire inscrire après leur réception ou leur libération. Il leur est accordé à cet effet, après leur libération ou leur réception, un délai qui ne peut dépasser huit jours.

### TOURS.

Un nommé R... habitant rue Colbert, a été atteint avant-hier de folie furieuse. La police l'a conduit hier matin à l'asile des aliénés.

Nous sommes en mesure d'affirmer que demain mercredi L'ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, commencera à mettre en vente son important achat de Sucre raffiné, au prix de 4 fr. 05 le kilogramme.

### BIBLIOGRAPHIE

L'EUROPE ILLUSTRÉE (Éditeurs: Orell Füssli et C<sup>o</sup> à Zurich) est une publication assez répandue dans toutes les librairies principales du continent, pour que nous n'ayons plus à en faire l'éloge. Cette intéressante collection vient de s'enrichir d'un grand livret à fr. 1.50 cts., qui sera le bienvenu auprès des nombreux touristes, qui caressent volontiers l'idée d'une excursion ou d'un séjour dans les Alpes autrichiennes.

Sous le titre « DU DANUBE À L'ADRIATIQUE » les numéros 58-60 de l'Europe Illustrée nous font parcourir en une centaine de pages la route de Vienne par le Semering à Trieste, Abbazia et Fiume. Comme dans tous les autres charmants guides de cette collection, le crayon de l'artiste vient offrir à

propos son précieux concours à l'auteur en fixant l'attention du lecteur, en charmant son imagination et réveillant ses souvenirs.

Les viaducs et les tunnels du Semering, les sites alpestres de la Styrie et de la Carniole, les merveilleuses souterraines du Karst, le littoral de l'Adriatique avec ses golfes, bref les sites les plus remarquables et les plus divers se déroulent à nos yeux au moyen de 61 gravures d'une rigoureuse exactitude.

A cette exactitude vient se joindre un certain abandon, une interprétation artistique, qui rehaussent la valeur de cette production littéraire. Nous signalerons entre autres le site grandiose de la Pollerwand sur la ligne du Semering, une grève aux environs d'Abbazia, ravissant motif de tableau, quelques vignettes comme Adlitzgraben au clair de lune, Rabenstein sur les bords de la Mour, les gorges abruptes de la Fiumara, etc., etc.

On vient nous prévenir que la maison Orell Füssli et C<sup>o</sup>, à Zurich, publiera dans quelques semaines un guide illustré DU CHEMIN DE FER DU BRENNER (ligne de Munich à Verone) qui fera partie de la collection de l'Europe Illustrée, dont le GOTHARD (auteur: Eug. Rambert) forme un livre élégant. Il n'y a que le Mont Cenis qui manque dans la collection. Espérons que la C<sup>o</sup> Paris-Lyon-Méditerranée engagera la maison renommée Orell Füssli et C<sup>o</sup> à la publication d'un guide « Mont Cenis », qui ferait concurrence au fameux livret Gothard. Z.

L'EUROPE ILLUSTRÉE se trouve en vente à la librairie S. MILON fils, rue d'Orléans, 46, Saumur.

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix: 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — Astronomie Populaire. 2 vol. grand in-8° illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix: 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par CH. D'ORBIGNY, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 340 planches, soit environ 1,000 sujets coloriés. Prix, broché: 480 fr. payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> Siècle. 16 vol. in-4°. Prix: 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER; 11 volumes grand format (1,700 pages), magnifiquement gravés. Prix: 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

### Grand-Théâtre d'Angers.

Mardi 21 octobre.

1. Le Cheveu blanc, comédie en 1 acte.
2. La Cosaque, comédie-opérette en 3 actes, musique d'Hervé.

### Marché de Saumur du 18 Octobre

Blé semence (l'h.)	16 66	Huile de noix.	50	130 —
From. 1 <sup>er</sup> q. (l'h.)	15 —	Graine trèfle.	50	—
Froment (l'h.)	77 —	lin.	70	—
Halle, moy <sup>n</sup>	77 14 85	luzerne	50	—
Seigle.	75 10 25	Foin (dr. c.)	780	70475
Orge.	65 11 02	Luzeine	780	68472
Avoine h. bar.	50 8 50	Paille	780	40445
Fèves.	75 12 —	Amandes	50	—
Pois blancs.	80 35 —	Cire jaune.	50	190 —
rouges.	80 28 —	Chanvres 1 <sup>er</sup>	—	—
Colza.	65 23 50	qualité (52 k. 500)	43	—
Chenevis.	50 —	2 <sup>e</sup>	40	—
Farine, culas.	157 42 —	3 <sup>e</sup>	37	—

### Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 19 octobre 1884.

Versements de 73 déposants (18 nouveaux), 17,423 fr. 16

Remboursements, 23,936 fr. 36 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Amillou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Pay-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevrault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Levées et de Gennes.

### BOURSE DE PARIS.

DU 20 OCTOBRE 1884.

Rente 3 0/0.	78 15
Rente 3 0/0 amortissable.	79 50
Rente 4 1/2.	103 25
Rente 4 1/2 (nouvelle).	104 05
Obligations du Trésor.	310 —

### Plus de névralgies.

«Lurs (Basses-Alpes). «Je souffrais depuis trois ans de névralgies, d'insomnie, de maux de tête, d'épuisements, etc. Je vins de mieux en mieux depuis que je prends de vos Pilules Suisses. Veuillez m'envoyer deux boîtes à 1 fr. 50, et je vous prie de publier ma lettre afin de protéger les excellentes personnes. «Clement SAURLET.»

A. HERTZOG, Ph<sup>o</sup>, 28, rue de Grammont, Paris. Lisez l'annonce des Pilules Suisses pour 1884 qui vient de paraître, 40 pages illustrées, gratis dans les pharmacies.

### UNE ENTRE MILLE.

On nous communique l'attestation suivante: Je soussignée, demeurant à Gouvieux (Oise), déclare que, après avoir complètement perdu ma chevelure, j'ai employé la *Lotion régénératrice du docteur Saïdi*, suivant le conseil de mon médecin, et, qu'au bout de quelque temps de mon traitement, mes cheveux ont commencé à repousser. En ce moment, ma tête, loin de laisser paraître trace de calvitie, est couverte d'une chevelure abondante et soyeuse, mes cheveux croissent tous les jours. Signé: Berthe GICQUEL.

Nous rappelons que le dépôt est toujours à Saumur, parfumerie PICHARD, 57, rue Nationale.

### CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23<sup>e</sup> ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C<sup>o</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

### Éviter les contrefaçons

## CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## MARIELLE

— Maman, maman!... pleurai-je, je ne le recommencerais plus jamais, jamais! je ne veux pas vous tuer, vous causer de l'inquiétude, du chagrin! Mais, je vous en conjure, rendez-moi ma petite sœur! Vous savez combien je l'aime, et comme elle m'aimait; je suis trop malheureux de son départ, je ne pourrais pas vivre sans elle! rendez-la moi, rendez-la moi!...

Les larmes m'étouffaient. Je me mis à sangloter, à embrasser ma mère, à lui énumérer les qualités, les gentilles, les jolies manières de Marielle.

— Voyons, mon chéri, calme-toi, me dit-elle. Ton père l'a voulu, je me suis soumise à sa volonté en l'emmenant à Lannion de grand matin. Ne pleure pas, elle est très-bien au couvent. Les bonnes religieuses vont la gâter comme nous, et je lui ai promis, pour la consoler, car elle pleurait aussi de l'avoir quitté, que nous irions toi et moi la voir aux vacances d'été. D'ici là sois sage, raisonnable; ne pense plus à elle, ne m'en parle pas, ton désolé-

ment m'afflige. Vrai! j'aurais tant souhaité que le marin fût mort ailleurs qu'à Langadec.

Affliger ma mère était une cruauté que je n'eus pas. Je dissimulai ma désolation, j'évitai de parler de Marielle, cependant j'y pensais sans cesse. Comment l'aurais-je oubliée? Mon cœur, ma tête, la maison étaient pleins d'elle, remplis de son souvenir. A table, c'était sa place vide, sa petite chaise, son écuelle qui me la rappelaient; dans la pièce, sa chaise, son bar d'osier, sa poupée; au jardin, ma brouette, nos pelles, nos pioches avec lesquelles nous labourions, à l'imitation de mes frères, des champs grands comme un carré d'ardoise que nous tracions dans le potager. Ces amusettes étaient finies, je ne jouais plus avec ces jeux, je ne riais à rien. J'allais tout seul vaguer sur la route de Lannion par où elle était partie, fuyant mes nièces et mes neveux, qui venaient me proposer de courir les bois avec eux. Chaque jour plus triste, plus pâle, plus frêle, je dépérissais à vue d'œil.

— Qu'a donc Olivier? demandait mon père à ma mère; il est méconnaissable.

— M'est avis, dit ma mère, qu'une consulte de médecins lui serait nécessaire; il ne dort pas, il ne mange guère, la fièvre le brûle, le mina; il va, il vient par la maison comme un corps sans âme, rien ne le distrait, rien ne l'amuse; bien sûr cet enfant est malade; peut-être sa crue! le travaille, il grandit beaucoup.

— Et il fond comme une cire au soleil. Consulte, femme, consulte. Dans notre position, c'est un péché de regarder à la dépense, quand il s'agit de la santé.

Le médecin mandé vint à Lannion, prescrivit un traitement qui ne fit rien à mon mal; un autre ne fut pas plus heureux. Enfin mes parents s'adressèrent à un homéopathe qui me fit boire un grand pichet d'eau claire dans laquelle il avait mêlé la cent-millième partie d'un gramme d'arsenic. Le pichet avalé, j'étais au lit, quasi-hydrophobe, le mal avait empiré.

Désespérée, ma mère fit venir la Beschu, une rabouteuse qui rajustait les membres fracturés et disloqués si adroitement qu'il n'y paraissait plus, et qui soignait d'autres maladies.

La Beschu m'examina attentivement, interrogea ma mère et lui dit que la langueur dont j'étais atteint venait de mon affection pour Marielle et de mon chagrin de ne plus la voir. Et, ajouta-t-elle: « Ton fils ne retrouvera ses forces et ne recouvrera la santé que si tu reprends cet enfant chez toi. »

— La reprendre... Mais il s'est résigné à son départ.

— Non, mère!... criai-je de mon lit; non, non, je ne me suis pas résigné. Je pleure, je regrette Marielle! reprenez-la... C'était si gai quand elle était ici, c'est si triste depuis qu'elle n'y est plus. Beschu, dites-lui donc que je ne supporte plus

son absence, que je ne puis m'en consoler... je mourrai si je ne la revois.

— Tu l'entends! rappelle cette Marielle, la vie de ton fils dépend de son retour.

— Sa vie!

— Sa vie.

— J'ai dit que je ne la marchanderais pas; puisqu'il en est ainsi, prochainement j'irai reprendre, à l'hospice, la fille du noyé.

— Merci, Beschu, m'écriai-je ravi de joie, je prierai le bon Dieu qu'il vous reçoive dans son saint paradis.

(A suivre.)

AUGUSTA COUPEY.

Comité des Concours poétiques du Midi de la France (anciens concours poétiques de Bordeaux).

### APPEL AUX POÈTES

Le trente-troisième Concours poétique ouvert en France le 15 août 1884, sera clos le 1<sup>er</sup> décembre 1884. Vingt médailles, or, argent, bronze, seront décernées.

Demander le Programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, président du Comité, 6, rue du Saumur, à Agen (Lot-et-Garonne). — Affranchir.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

# A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Qui aura lieu à Saumur, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire, le **Jeu**di 27 novembre 1884, à une heure, En un ou plusieurs lots.

## La ferme de la Bibardière

Exploitée à titre de ferme, par M. Louis Frémont,

Située près la Ronde, commune d'Allonnes, et par extension commune de Neuillé.

Elle comprend :

Commune d'Allonnes.

	CONTENANCE H. A. C.	MISE A PRIX
1. Les bâtiments de la Ferme, avec le puits et la pièce d'eau, le tout d'une superficie de.....	» 69 »	6.000 fr.
2. La prairie des Préaux, pré, contenant.....	» 42 »	1.680
3. Une pièce de terre labourable, au canton des Jardiniers.....	1 25 30	3.880
4. Un pré, situé au canton des Souchets.....	» 27 »	1.000
5. Un autre pré, situé au même lieu.....	» 72 50	3.160
6. Un pré, situé au canton des Moullets.....	» 16 »	700
7. Un autre pré, situé au même lieu.....	» 20 »	850
8. Une pièce de terre labourable, au canton de la Cassoie.....	1 45 20	6.100
9. Une pièce de terre labourable, au même lieu.....	» 81 »	3.400
10. Une pièce de terre en pré, au même lieu.....	1 32 50	5.600
11. Une pièce de terre en vigne, au canton des Jardiniers.....	3 34 50	10.000
12. Une pièce de terre à taillis, au canton des Malgagnes.....	3 25 »	8.200
13. Une pièce de terre en puits, au même lieu.....	» 10 50	320
14. Une parcelle de bois taillis, au canton des Bois-de-la-Casse.....	» 26 »	400

Commune de Neuillé.

15. Une pièce de terre labourable, au canton des Champs-du-Bellay.....	1 78 53	3.250
16. Une autre pièce de terre labourable, au même lieu.....	» 78 12	1.850
Total de la contenance.....	16 83 15	
Total des mises à prix.....		56.370 fr.

S'adresser, pour tous renseignements, avant l'adjudication, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire, dépositaire des plans, titres de propriété et cahier des charges.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI-ERNEST ARDOUIN, avoué à Bressuire, rue Duguesclin, n° 27.

### VENTE

A la suite de saisie immobilière,

En l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Bressuire, le mardi 18 novembre 1884, heure de midi,

DU

## Domaine de SAZAIS

Situé sur les bords de la Dive, commune de Brée,

canton de Thouars (Deux Sèvres),

Se composant :

1° Du logis de Sazais, comprenant bâtiments de maîtres, bâtiments de fermiers, jardins, étables et vastes servitudes ;

2° Quinze grandes pièces de terre en nature de labours, prés et marais.

Le tout, d'un seul tenant et d'une exploitation facile, est d'une contenance de 44 hect. 58 ares 40 cent.

Mise à prix : 60,000 fr.

Belle pêche. — Chasse agréable.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> ARDOUIN, avoué pour-suisant à Bressuire. (775)

Etude de M<sup>e</sup> MAURICE, avoué-licencié à Chinon (Indre-et-Loire).

### A VENDRE

Par suite de saisie immobilière

Le **JEU**di 6 novembre 1884, à une heure de l'après-midi, à l'audience des criées du Tribunal civil de Chinon,

LE

## CHATEAU DU PLESSIS

Situé commune de Chilouze,

Et ses dépendances,

Consistant principalement en vignes, bois et pré, d'une contenance totale de 36 hectares environ, en un seul lot, sur la mise à prix de 20,000 francs.

Pour plus amples renseignements, s'adresser : 1° à M<sup>e</sup> MAURICE, avoué à Chinon ; 2° au Greffe du Tribunal civil de Chinon, ou est déposé le cahier des charges. (764)

### A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉPART,

Joli PONEY, bon trotteur

Avec ou sans voiture.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

### A CÉDER

DE SUITE

BEL ÉTABLISSEMENT

D'HORTICULTURE

à Saumur

50 mètres de serres — Eaux de la Loire  
Excellente clientèle.

S'adresser, à Saumur, au propriétaire M. JOUR-LAROZE, et à M<sup>e</sup> BRAC, notaire. (650)

Etude de M<sup>e</sup> ANTHEAUME, notaire à Chouzé-sur-Loire.

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le **dimanche** 26 octobre 1884, à midi,

En la salle de la mairie de Chouzé,

UNE

BELLE MAISON NEUVE

Servant d'HOTEL

Située en face la gare des marchandises de Port-Boulet (ligne de Tours à Nantes).

Vastes dépendances, pièce d'eau poissonneuse. Clientèle assurée.

On peut traiter à l'amiable avant l'adjudication.

S'adresser à M<sup>e</sup> ANTHEAUME, notaire.

### Assurances sur la Vie

M. PERSAC, 53, Grande-Rue, à Saumur, agent de l'Equitable des Etats-Unis, compagnie d'assurances sur la vie et rentes viagères, fonds de garantie 275 millions, fonds de réserves 60 millions, assure dans tous les cas de mort par épidémies ou accidents ; meilleur marché que les autres compagnies, donnant la totalité des bénéfices aux assurés.

S'adresser à M. PERSAC, pour tarifs et renseignements.

Demande un représentant dans chaque commune du département.

**CIDRE** poiré, nouveau, pur jus, 230 lit., 30 fr. — Vin blanc nouveau, 45 fr. — Cidre pomme, 22 fr. — MAUGER, prop. à Nozay (Loire-Inf.).

### CONTENTIEUX, RECouvreMENTS

C. BONNIN

40, rue Saint-Nicolas, Saumur

Renseignements Commerciaux

### A LOUER

Pour Noël 1884

### L'AUBERGE

Rue du Portail-Louis, 36,

Ayant pour enseigne :

AU RAISIN DE BOURGOGNE

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

Crédit à tout le Monde

PAR

## L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS, SAUMUR

### VIN DE CHAMPAGNE

Pour Hambourg, un agent en relations très-étendues avec les exportateurs, cherche la représentation d'une forte fabrique de petits crus de champagne. Premières références, offres sous H. C. 1319, à Rodolphe Mosse, à Hambourg. (789)

### A L'ABELLE

Maison J. PÉRARE

22, rue Saint-Jean, 22,

DEMANDE :

Une apprenti pour la Mode ;  
Un apprenti pour la Mercerie ;  
Un petit garçon pour les courses. (757)

ON DEMANDE une femme de chambre sachant coudre et repasser.

S'adresser au bureau du journal.

Un homme sérieux demande un emploi comme comptable.

S'adresser au bureau du journal.

### MANUFACTURE

PIANOS et HARMONIUMS

## LÉPICIER

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.

12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demandez les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

### AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

**CAFÉ BARLERIN** hygiénique de chique et fortifiant, santé, stomac, BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses ; il facilite la digestion, évite la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins ; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. DES MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr. ; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (450)

### GUÉRISON CERTAINE

DE TOUTES LES

Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS,

Psoriasis, Acné, etc.,

des PLAIES et

ULCÈRES VARIQUEUX

considérés comme incurables

par les Princes de la Science

Le Traitement par drainage

ou du travail ; il est à

la portée des petites bourses,

et, dès le deuxième jour, il produit

une amélioration sensible.

S'adresser à M. LEBONARD,

MÉDECIN SPÉCIALISTE

11, rue St-Jean, à REIMS (M.-E.),

CONSULTATIONS GRATUITES

par Correspondance

LA

## Réglisse Sanguinée

GUÉRIT

les Rhumes, Gastrites, Crampes,

Pathologies d'Estomac

et facilite la Digestion.

075 dans toutes Pharmacies.

Saumur, imprimerie P. GODET.

## CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

### Ligne d'Orléans

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)
9 — 13 — matin, omnibus-mixte.
1 — 35 — soir,
3 — 32 — — express.
7 — 15 — — omnibus.
10 — 36 — — (s'arrête à Angers).

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.
8 — 21 — — omnibus.
9 — 37 — — express.
12 — 48 — — soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — —
7 — 4 — — —
10 — 24 — — omnibus (s'ar. à Tours)

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.

### Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)

#### SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY

	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur. . . . . (départ)	6 05	7 24	9 15	3 45	7 50
Chacé-Varrains . . . . .	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19
Montreuil-Bellay. . . . . (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37

#### MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR

	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct. soir.
Montreuil-Bellay . . . . . (départ)	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg. . . . .	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	»
Chacé-Varrains . . . . .	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	»
Saumur . . . . . (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39

#### SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS

	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50
Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41
Lernay	7 02	8 11	2 11	5 1	8 51
Brion-s.-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59
Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16

#### THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR

	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.
Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45
Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57
Lernay	6 07	9 18	1 27	4 37	8 05
Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06

#### MONTREUIL - POITIERS

	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.
Montreuil	7 2	1 55	8 55
Loudun	8 20	2 51	9 55
Arçay	8 34	3 4	10 14
Mirebeau	9 27	3 54	11 9
Neuville	9 57	4 24	11 27
Poitiers	10 32	4 56	12 1

#### POITIERS - MONTREUIL

	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.
Poitiers	5 50	12 50	6 10
Neuville	6 28	1 28	7 08
Mirebeau	6 55	1 57	7 56
Arçay	7 50	2 52	9 18
Loudun	8 42	3 30	10 28
Montreuil	9 24	4 31	11 7

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur.